

Image not found or type unknown



Obtention de la nationalité française a l'etranger

Par **miasa**, le **08/09/2008** à **00:16**

je reside en france depuis 18 ans j'ai trois enfants nés en france,j'ai fait la demande de la nationalité française pour moi,mon mari et mes enfants
entre temps je suis parti m'installer avec ma famille a l'etranger(en orient)
je souhaite savoir si je peut obtenir mes papier français aussi ma famille a l'etranger sans me déplacer en france.
merci de me repondre en urgence.
merci.

Par **Tisuisse**, le **08/09/2008** à **14:38**

Dans la mesure où vous avez quitté la France, cela risque d'être difficile voire impossible.

Voyez l'ambassade de France ou le consulat français de votre lieu de résidence.